



*Communiqué de presse*

## **Remise des prix Carrefour Journées européennes du Patrimoine Mercredi 21 Janvier 2004**

Jean-Jacques Aillagon, Ministre de la culture et de la communication et Daniel Bernard, Président-Directeur Général de Carrefour remettent, le mercredi 21 janvier 2004, les prix du concours Carrefour - Journées européennes du Patrimoine.

Créé à l'initiative de Carrefour dans le cadre des Journées du Patrimoine 2001 consacrées aux associations, ce concours a pour objet de récompenser des associations dont les initiatives permettent de maintenir et de conserver des techniques artistiques et scientifiques ou des réalisations mettant en valeur le patrimoine culturel, architectural et culinaire. Il s'inscrit dans la volonté de Carrefour de promouvoir les richesses et les spécificités des terroirs et des régions françaises et de soutenir les associations qui animent, valorisent ou préservent le patrimoine français.

En 2003, sur les 174 dossiers présentés, 52 d'entre eux ont été sélectionnés par les Directions régionales des affaires culturelles, et soumis à un jury national composé de représentants du Ministère de la culture et de la communication, de Carrefour et d'entreprises partenaires du Groupe. A l'issue des délibérations, le jury a récompensé trois associations lauréates du Prix Carrefour (dotées de 7650 euros chacune) et décerné un prix spécial à deux associations (dotées de 3825 euros chacune). Par ailleurs, devant la qualité des projets soumis au jury, six associations bénéficient, cette année, d'une mention spéciale.

Le prix Carrefour salue la vitalité du monde associatif dans le domaine du patrimoine et illustre de façon exemplaire l'engagement de la société civile en faveur de la culture.

*Partenaire actif, Carrefour soutient les Journées du Patrimoine depuis 1999 et a engagé un partenariat avec la RMN depuis 1998. Il accompagne également la campagne en faveur de la qualité architecturale.*

*Paris, le 21 janvier 2004*

---

### Contacts Presse :

Carrefour : ☎ 01 40 70 11 89  
Christian d'Oléon – Sonia Fellmann

Ministère de la culture et de la communication /  
Direction de l'architecture et du patrimoine :  
Astrid Coconnier : ☎ 01 40 15 35 64

## Les associations lauréates

### Catégorie Patrimoine Architectural :

L'Association « Voile Latine de Sète et du Bassin de Thau » a permis la sauvegarde et la réhabilitation du dernier chantier naval de Sète.

### Catégorie Patrimoine Culturel :

L'Association « Les Robins des Villes », à Lyon, a réalisé un ouvrage multimédia « Alice au pays des villes, Journées Habitantes des 3èmes Rencontres du cadre de ville ». Cette association s'engage pour l'implication de tous dans la mise en valeur et l'aménagement du cadre de vie par l'incitation à l'échange et au partage entre les différents acteurs de la ville.

### Catégorie Patrimoine Culinaire :

L'Association « Les Sens du Goût », dans le Nord-Pas-de-Calais, a mis en place un « programme d'éducation sensorielle en Avesnois et autour du Site Remarquable du Goût de Maroilles »

## Les prix spéciaux du jury

### Catégorie Patrimoine Architectural :

L'Association « Bleu de Hanau », en Alsace, a permis le sauvetage d'une ferme en pans de bois datant du début du XVIIIe siècle.

### Catégorie Patrimoine Culturel :

L'Association « Sources du Nord », en Ile-de-France, pour l'aménagement du Grand Aqueduc de Belleville et de plusieurs regards pour améliorer l'accueil du public, et pour la publication d'une plaquette sur les anciens ouvrages d'adduction d'eau de Paris.

## Les mentions spéciales du jury

- Association « La Première Rue » (54)
- Association « Pour que vive le fort de la Batterie » (69)
- Association pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine industriel en Vaucluse - ASPPIV (Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Association du musée international des transports métropolitains - AMITRAM (Nord-Pas-de-Calais)
- Association « Le Vieux Châtel » (54)
- Association arboricole de la Vallée de la Mossig (Alsace)